

service des écoles primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV adopté lors de la séance du 4.12.2017

Notes de la séance de la Commission d'établissement de C.F. Ramuz

Lundi 25 septembre 2017

Aquarium - Entre-Bois

Parents: Yvan Almirall, Déborah Ogay, Angèle Dohh Bill, Karima Jomni, Alex

Ladent, Magdalena Padalski

Professionnels: Anne-France Gonin, Anna Gerardi, Hubert Olivier,

Catherine Desarzens.

Organisations: Olivier Rime, Séverine Pedraza,

Autorités politiques :

Excusés/absents: Katia Delay Groulx, Louis Dana, Nicole Paillard, Valentine Loup,

William Duque Castrillon

Ordre du jour

- 1. Approbation de l'ordre du jour
- 2. Adoption du PV du 29 mai 2017
- 3. Manifestation CFR retour sur l'événement du jeudi 17 août 2017
- 4. « Vision d'avenir » dernières nouvelles
- 5. Divers
- 6. Date de la prochaine séance de la Commission

La séance débute à 18h30.

Monsieur Almirall présente deux nouvelles personnes désireuses éventuellement d'appartenir à notre Commission en la personne de Madame Catherine Desarzens qui est responsable des Devoirs accompagnés à Entre-Bois mais également animatrice parascolaire responsable de la cafétéria de la Rouvraie, ainsi que Madame Magdalena Padalski qui pourrait faire partie du quart des parents d'élèves.

Un tour de table rapide est organisé afin de se présenter.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du PV de la séance du 29 mai 2017

Madame Jomni a été très déçue d'apprendre que la Municipalité avait rejeté la passerelle sur la Louve. Monsieur Olivier indique la possibilité de se faire entendre par le biais d'une pétition qui ne peut être diligentée que par les parents d'élèves et que la Commission en elle-même n'a pas le pouvoir d'intervenir. Cette pétition pourra être remise au quart politique qui la transmettra à la Municipalité.

N.B.: Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

• • • • • •

Elle déplore également le fait que l'établissement ne bénéficie pas de hangar à vélos. Monsieur Olivier souligne le fait que les déprédations sur les vélos sont monnaie courante. À cela Madame Jomni rétorque que ces déprédations ne sont pas faites par les enfants du quartier et qu'elle trouve, par ailleurs, que le quartier est agréable à vivre et qu'elle ne perçoit pas la difficulté de cohabitation entre les filles et les garçons.

D'autres part, elle évoque l'état de quelques salles du bâtiment de la Rouvraie qui nécessiteraient quelques travaux d'assainissement (plafonds, écoulements d'eau) et souligne qu'en tant que maman, elle souhaite que les enfants soient en sécurité. Monsieur Almirall lui rappelle que les problèmes d'infrastructures concernent plutôt la ville de Lausanne et que malheureusement les deux personnes du quart politique n'étant pas présentes, il sera difficile de faire le tour du problème aujourd'hui. Elle évoque la possibilité de prendre contact avec Monsieur Payot afin de discuter directement de ces différents problèmes.

Madame Pedrazza invite Madame Jomni à venir discuter avec le Centre culturel de Bellevaux spécialement au niveau du hangar.

Monsieur Almirall tient à souligner que Monsieur Payot est à l'écoute de ces problèmes d'infrastructures mais que bien évidemment il y a toujours un aspect budgétaire à prendre en compte.

Le procès-verbal est accepté.

3. Manifestation CFR - retour sur l'évènement du jeudi 17 août 2017

Cette manifestation a rencontré encore une fois un vrai succès. Même si la fréquentation est légèrement plus faible que l'année dernière, les parents se sont montrés très satisfaits de l'opportunité qui leur est faite de visiter les locaux.

Il faudra revoir pour la prochaine édition le fléchage ainsi que la possibilité de stationner les tables de l'apéritif à l'étage de la cafétéria.

D'autre part, il serait peut-être souhaitable de fournir plus d'informations à l'entrée des parents dans le bâtiment.

Le courrier envoyé aux parents devrait, lui aussi, être modifié par rapport aux horaires. En effet il serait souhaitable de fixer une heure de début de manifestation afin de réunir l'ensemble des parents pour leur donner les renseignements.

L'événement sera reconduit l'année prochaine.

4. « Vision d'avenir »

La prochaine manifestation de « Vision d'avenir » se déroulera le jeudi 15 mars 2018 au collège des Bergières.

L'année passée quatre groupes de métier étaient présents soit la Fédération vaudoise des entrepreneurs, santé sociale, commerce et hôtellerie. L'idée était d'ouvrir cette manifestation à d'autres corps de métier pour 2018. La proposition a été faite au secteur automobile ainsi qu'à l'Ecole des métiers de la ville de Lausanne. L'Organisation a décidé de réduire à 5 intervenants ce qui fait que pour cette année le secteur commerce ne sera pas présent. Un tournus est prévu d'année en année. La réorganisation des intervenants sera revue afin de donner plus d'espace aux apprentis.

Pour rappel cette manifestation concerne les élèves de 9^{ème} et 10^{ème} plus spécifiquement mais également, s'ils le désirent, les élèves de 11^{ème}.

Trois établissements sont partie prenante dans cette manifestation soit Bergières, Villamont et C.F. Ramuz

Chaque corps de métier présente brièvement son activité et surtout la parole est laissée aux apprentis afin de transmettre leurs expériences et leurs sentiments. Cette soirée est donc plutôt un échange entre jeunes.

C.F. Ramuz a participé pour la première fois cette année.

Toutes les informations vous seront remises en temps voulu par le biais de flyers.

5. Divers

Madame Pedrazza informe que, en collaboration entre la bibliothèque et le Centre culturel de Bellevaux, un mois "Harry Potter" est organisé.

Une exposition est prévue ainsi que des ateliers d'écriture. Un banquet sera proposé le 8 décembre sur inscription.

Cette organisation se veut intergénérationnelle mais surtout les organisateurs espèrent que celle-ci puisse favoriser l'imagination des participants-tes.

• • • • • •

Flyers et programme suivront par l'intermédiaire de l'établissement.

Madame de Pietro qui s'occupe des commissions scolaires des établissements lausannois a demandé, par l'intermédiaire de M. Almirall, de confirmer que les parents faisant partie de l'établissement ont bien tous des enfants scolarisés en son sein.

Monsieur Ladent aborde le mail de Madame Groulx Delay ayant en pièce jointe une information sur une représentation du CRAB de Bussigny avec pour thème l'agressivité et le harcèlement à l'école. Monsieur Ladent informe que Madame Delay Groulx pourrait, en cas d'intérêt de la part de l'établissement, demander que la troupe se déplace.

Madame Gerardi informe que dans le cadre de la JOM la possibilité est offerte de s'inscrire à une représentation du théâtre Forum et, pour cette année, quatre classes de 8^{ème} se sont inscrites pour une représentation le 26 octobre à la grande salle d'Entre-Bois. Cette représentation est interactive puisque le public peut, à certains moments, changer le cours de l'histoire jouée.

Monsieur Rime souligne l'importance de cette interaction entre les élèves et les comédiens car cette démarche suscite des débats ultérieurs.

Monsieur Olivier informe qu'il y a quelques fois un petit souci de décalage entre le thème abordé et l'âge des élèves concernés.

Le problème peut être un problème de budget et de disponibilité.

Cette représentation ne rentre pas dans les activités prévues par la ville de Lausanne.

Monsieur Almiral prendra contact avec les organisateurs afin d'avoir plus de renseignements.

Mesdames Desarzens et Padalski sont officiellement intégrées dans notre Commission.

6. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 4 décembre 2017 à 18h30 à l'aquarium

La séance est levée à : 19h20

A.-F. Gonin Secrétaire

Lausanne, le 29 mai 2017

Lausanne, janvier 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch